traversa l'isthme de Panama, et rentra dans sa patrie en 1697. Il a publié une relation de ses explorations sous ce titre : *Voyages de Francisco Coreal aux Indes occidentales.* On n'a jamais retrouvé l'original espagnol, ce qui a fait penser à plusieurs écrivains que quelqu'un avait pris le nom de Coreal pour publier sur l'Amérique un recueil de documents extraits de divers auteurs. Cette relation a paru pour la première fois à Amsterdam (1722, 3 vol. in-12).

CORÈBE ou **CORŒBE** s. m. (ko-rè-be — du gr. *koroibos*, fou). Entom. Genre de coléoptères, de la famille des serricornes, comprenant une trentaine d'espèces.

CORECHIER v. a. ou tr. (ko-re-chié). Ancienne forme du mot COURROUCER. ‖ Signifiait aussi décourager, attrister, affliger.

CORÉDACTEUR s. m. (ko-ré-da-kteur — du préf. *co*, et de *rédacteur*). Celui qui est rédacteur avec un ou plusieurs autres : *Le rédacteur en chef et ses* CORÉDACTEURS.

CORÉE s. f. (ko-ré). Pathol. V. CHORÉE.

— Hortic. Variété de pomme à cidre du Calvados.

CORÉE s. m. (ko-ré — du gr. *koris*, punaise). Entom. Genre d'hémiptères ayant pour type une espèce d'Europe.

— **Encycl.** Caractères : antennes de quatre articles, filiformes ou plus grosses à leur extrémité, à dernier article de la même forme, beaucoup plus court que les précédents, et le plus souvent renflé ; corps ovale. Ces insectes ont les mêmes mœurs que les pentatomes, dont ils sont voisins ; ils vivent comme elles sur les végétaux. Ce genre est assez riche en espèces, qui se rencontrent en France. Le *corée paradoxe*, pris comme exemple, est gris, teinté de brun rougeâtre sur quelques parties ; épineux, membraneux ; corselet ayant ses bords relevés en lobes arrondis ; abdomen à bords relevés et découpés en dix lobes bruns, dont celui du milieu est arrondi au bout ; antennes ayant leur deuxième et leur troisième articles épineux à l'extrémité. On trouve cette espèce aux environs de Paris, mais elle y est rare.

CORÉE, royaume de l'Asie, sur la côte orientale de l'ancien continent, formé en très-grande partie d'une vaste presqu'île, qui s'étend au S. de la Mandchourie et au N.-E. de l'empire chinois, entre la mer du Japon et la mer Jaune par 122° 20′ à 128° de longitude E. et 34° 25′ à 42° 40′ de latitude N. Capitale, Hang-Yang-Tching. Superficie, 2,200 myriamètres carrés ; longueur du N. au S. environ 800 kilom. sur 400 kilom. de large. Population approximativement évaluée à 8 millions d'habitants appartenant à la race mongole.

— *Aspect général ; productions principales.* La presqu'île coréenne, séparée de la Mandchourie au N. par des montagnes dont les crêtes atteignent la ligne des neiges éternelles, est formée par un embranchement de cette chaîne, qui traverse le pays en longueur du N. au S., et devient haute et escarpée surtout à l'E. Par suite de la configuration étroite et allongée de cette péninsule et de sa nature montagneuse, elle n'a que des cours d'eau sans importance, excepté dans sa partie septentrionale, où elle est arrosée par le Ya-Lou et le Toumen. En revanche, elle est entourée, surtout à l'O. et au S., d'une grande quantité de petites îles, dont la plus grande est Quoelpart ou Quelpaert, d'une superficie de 715 kilom. carrés. Le cap Clonard au N. et le cap de la Providence au S. terminent cette presqu'île, dont les côtes sont hérissées d'îlots et bordées de bancs de sable. Quoique située à peu près sous la même latitude que l'Italie, la Corée est loin de jouir d'un climat tempéré ; les étés y sont extrêmement chauds et les hivers excessivement rigoureux ; aussi le Hoang-Haï ou mer Jaune, situé entre la Chine et la Corée, gèle-t-il en hiver. La surface solidifiée de ce bras de mer facilite alors les communications entre la Chine et la Corée. Ces deux pays, en effet, communiquent difficilement entre eux à cause des hautes montagnes qui bornent la Corée au N., et parce que, en été, les bas-fonds et le peu d'élévation des côtes de la mer Jaune en rendent la navigation peu praticable.

Des forêts vastes et épaisses couvrent les deux tiers du pays ; elles sont surtout formées de conifères ; les autres essences sont le chêne, l'orme, le micocoulier, le châtaignier. Les animaux sauvages y sont nombreux ; on y rencontre surtout des tigres, des ours, des loups, des sangliers, des cerfs et des renards. On distingue parmi les oiseaux : le faisan, la caille, la tourterelle, le faucon, que les habitants dressent pour la chasse ; le nombre des reptiles y est considérable, et plusieurs sont dangereux, surtout le trigonocéphale.

L'agriculture est fort négligée par les Coréens. Dans la partie septentrionale du pays, ils cultivent surtout le froment, qu'ils sèment sans avoir fait subir au sol presque aucune préparation. Dans le sud, le riz est la principale culture ; on cultive aussi le maïs et le millet. Ces récoltes suffisent à la consommation locale, mais ne fournissent rien à l'exportation, qui, d'ailleurs, en est interdite. Une plante, qui croît sans culture dans la Corée, constitue la principale richesse de ce pays, c'est le ginseng, auquel les Chinois attribuent les propriétés médicinales les plus extraordinaires. Le cotonnier et la plupart des arbres fruitiers d'Europe, poiriers, pommiers, abricotiers, etc., donnent de très-beaux produits sur le sol coréen, qui renferme, dit-on, des mines de plomb, d'argent et d'or.

Les cornes de cerf, les fourrures de zibeline, de tigre et de renard, les nattes, les pinceaux de queue de loup et surtout le papier sont, après le ginseng, les principaux objets de commerce. Le papier de Corée, qui jouit chez les Chinois d'une grande estime, est formé de fibres de cotonnier ; il est épais, souple et soyeux, et sert non-seulement à écrire, mais encore à confectionner des chapeaux, des parapluies, des sacs et même de solides manteaux. Les poteries et les porcelaines figurent aussi parmi les principaux articles de l'industrie des Coréens, qui fabriquent encore des étoffes de coton et de chanvre assez grossières, et des soieries plus épaisses que fines. Les unes et les autres alimentent le commerce d'exportation ; il en est de même de leurs armes, surtout de leurs sabres et de leurs poignards, qui sont vivement recherchés en Chine. Leurs fusils seraient excellents s'ils n'étaient pas à mèche. Bons marins et habiles pêcheurs, les Coréens se livrent aussi à la pêche du hareng et à celle de la baleine. Tout ce qu'on sait de leur constitution politique, c'est que le pouvoir suprême est exercé de la manière la plus illimitée par un roi très-despotique, disposant d'un personnel administratif organisé sur le modèle de celui qui existe en Chine. On dit que ce souverain peut mettre sur pied une armée de 600,000 hommes ; sa flotte est forte de 200 voiles. Tributaire à la fois de l'empereur de la Chine et de celui du Japon, le roi de Corée, par la position géographique de ses États et à cause de la jalousie réciproque de la Chine et du Japon, est à l'abri de l'attaque de ces grands empires, et son indépendance, plus réelle qu'apparente, est une nécessité politique pour les cours de Pékin et de Yédo. Le royaume compte 33 villes du premier ordre, 58 du second, et 70 du troisième, réparties dans 8 provinces qui forment 40 districts. Ces villes sont mal bâties et ne possèdent aucun édifice de quelque importance. « En entrant pour la première fois dans une ville coréenne, dit M. Callery, on est tenté de se demander où sont les maisons. En effet, les rues sont bordées de murs en pisé ou en bambou, qui dérobent entièrement la vue des habitations auxquelles ils servent d'enceinte. Chaque famille a son enclos particulier, la séparant entièrement de ses voisins. Quatre murs, de 3 à 4 mètres de hauteur, recouverts d'un toit de chaume, telle est la maison du Coréen, entourée d'une cour encombrée de bois à brûler, d'instruments aratoires, etc. » Les villes sont environnées d'une muraille crénelée de 8 à 10 mètres, où se retirent souvent les habitants de la campagne avec leurs troupeaux et leur récolte, lorsque le district est envahi par des bandes de pillards que le gouvernement n'a pas toujours la force de repousser. Les Coréens appartiennent, avons-nous dit, à la race mongole, et, par leurs caractères physiques, semblent tenir le milieu entre les Chinois et les Japonais. Leur costume se rapproche de celui des Chinois ; mais ils portent une longue et épaisse chevelure à laquelle ils tiennent extrêmement ; à tel point que, le gouvernement chinois ayant voulu les forcer à se raser la tête, ils soutinrent une guerre désastreuse, plutôt que de se soumettre à cet ordre. Ils sont enclins au mensonge et au vol, et ont des mœurs dépravées. La religion généralement répandue est le bouddhisme. Cependant, dans ces derniers temps, le christianisme a réussi à s'y implanter, et ce sont des missionnaires catholiques qui se chargent de l'y propager.

CORÉE (archipel de), groupe de petites îles de la mer Jaune, au S.-O. de la presqu'île de Corée. Ces îles fort nombreuses forment divers groupes, dont le plus important est celui des îles Amherst. Ce sont, en général, des rochers de granit d'une forme singulière. Plusieurs sont boisées et nourrissent quelques habitants.

CORÉEN, ENNE s. et adj. (ko-ré-ain, è-ne). Géogr. Habitant de la Corée ; qui appartient à cette contrée ou à ses habitants. *Les* CORÉENS. *Les missions* CORÉENNES.

— s. m. Linguist. Langue coréenne. *Parler le* CORÉEN.

— **Encycl.** Linguist. La langue *coréenne* est un idiome polysyllabique qui, dans la classification linguistique, occupe une place intermédiaire entre le groupe japonais et la famille tartare. Le *coréen*, malgré la position géographique du peuple qui le parle, diffère donc radicalement du chinois, avec lequel il semblerait qu'il dût offrir de nombreuses affinités. Le *coréen* possède une écriture alphabétique appelée *ghin-boun*, parfaitement déterminée, qui se compose de treize voyelles ou diphthongues, correspondant aux sons *a, eu, o, ou, ou, i, a* bref, *é, yé, ya, yeu, yo, you*, et quatorze consonnes usuelles représentant nos articulations *k, n, t, r, m, p, s, ts, h, ng, kh, th, ph, tsh ;* il existe en outre une série de quatre consonnes *g, d, b, z*, presque exclusivement consacrées à la transcription des mots étrangers. La direction générale de l'écriture n'est pas constante ; quelquefois elle procède de gauche à droite, quelquefois de haut en bas (à l'instar des lignes verticales du chinois et du mandchou). Les éléments de ce système graphique, qui s'exécutent à l'aide du pinceau chinois ou japonais, sont, d'après quelques orientalistes, des fragments de caractères chinois, pris avec une valeur purement phonétique. D'autres philologues ont cherché des rapports entre l'alphabet *coréen* et l'alphabet choub ou thibétain carré. Voici quelle est, à ce sujet, l'opinion de M. de Rosny. Dans deux articles récents, publiés dans le *Journal asiatique*, ce savant cherche à établir que l'idiome *coréen* a des analogies de formes très-sensibles avec l'alphabet thibétain. Ces analogies de formes, outre l'intérêt intrinsèque qu'elles peuvent présenter aux yeux des philologues, seraient aussi du plus grand intérêt pour l'ethnographie et l'histoire, car si l'on parvenait à démontrer que l'alphabet *coréen* a été emprunté aux Thibétains, on serait naturellement amené à conclure que l'histoire *coréenne* est intimement liée par ce point à celle du continent asiatique, et l'on aurait ainsi une précieuse indication sur les origines encore mal connues de cette contrée. Déjà un savant sinologue anglais, M. Wylie, avait soupçonné cette origine possible et tenté de rapprocher l'alphabet *coréen* de l'alphabet dévanagari, dont l'alphabet thibétain n'est qu'une modification. Dans cette hypothèse, ce seraient les missionnaires bouddhistes, dont l'active propagande n'a d'autre point de comparaison que la propagande actuelle des missions chrétiennes, qui auraient introduit en Corée l'alphabet en question avec les dogmes et la civilisation bouddhiques. Ce résultat est confirmé par les témoignages positifs et formels d'auteurs chinois et *coréens*. recueillis par M. L. de Rosny. Dès le IVe siècle de notre ère, le bouddhisme avait pénétré en Corée sous toutes ses faces, et ce fut là sa dernière étape avant d'arriver à l'archipel japonais. C'est également par cet intermédiaire que s'exerça l'influence si profonde de la langue et de la littérature chinoises sur la culture intellectuelle du Japon. Les doctrines de Confucius y florissaient à côté des dogmes bouddhiques, comme c'était le cas en Chine.

M. de Rosny conclut que, sans admettre que l'alphabet *coréen* soit exclusivement basé sur celui du thibétain ou du sanscrit, il faut reconnaître que c'est de cette dernière langue que l'écriture *coréenne* tire un caractère rigoureusement alphabétique, voyelles et consonnes distinctes. La prononciation *coréenne*, comme on a pu le voir d'après l'alphabet ci-dessus, est beaucoup plus compliquée que la prononciation chinoise ; les mots suivants appartiennent évidemment à une langue qui s'éloigne considérablement du monosyllabisme sourd des Chinois : *hour*, feu ; *hanar*, ciel ; *pyeur*, étoile ; *mour*, eau ; *haram*, vent ; *tor*, pierre ; *saram*, homme ; *nirkur*, lire ; *sar*, acheter ; *hourour*, couler, etc.

Quoique le *coréen* diffère absolument du chinois au point de vue grammatical, il lui a cependant emprunté directement un nombre considérable d'expressions servant à désigner principalement certaines idées abstraites, religieuses, littéraires, scientifiques, etc., que les Coréens, comme les Annamites, comme les Japonais, ont adoptées avec la civilisation de l'Empire du milieu. Ces mots chinois ont été non-seulement transcrits phonétiquement, mais les caractères idéographiques eux-mêmes qui y correspondaient ont passé dans l'écriture *coréenne.* Les caractères chinois introduits dans le *coréen* ne sont pas prononcés exactement comme ils le seraient par la bouche d'un Chinois parlant la langue mandarine ; cette prononciation *coréenne* est analogue à celle des dialectes anciens qu'on trouve encore usités dans les provinces du *Fou-kien* et du *Kouang-toung*, et elle est caractérisée par la présence du *l* et du *r* employés comme articulations finales : soleil, en chinois *ji*, prononciation coréenne *jir ;* par les conversions du *ch* en *s*, du *n* en *ng*, du *tch* en *ts*, du *f* en *p*. Ces différentes permutations constituent ce qu'on appelle le dialecte *sinico-coréen*. En résumé, la langue *coréenne* peut donc s'écrire à l'aide d'un système graphique entièrement alphabétique ; souvent elle adopte, pour représenter un certain ordre d'idées, des caractères hiéroglyphiques chinois, qu'elle peut ou prononcer en chinois, avec quelques légères variantes constituant le dialecte sinico-coréen, ou lire en prononçant le mot *coréen* correspondant. Ainsi, par exemple, le mot *ciel* pourra s'écrire *hanar* avec l'alphabet *coréen*, ou par l'idéogramme chinois *tièn*, ciel, qu'on prononcera en sinico-coréen *tyœn*, ou en *coréen* pur *hanar*. Cette complication est une des difficultés de la langue *coréenne*.

Quoique offrant par son lexique peu de rapports avec le japonais, le *coréen* est cependant classé par M. de Rosny, auquel nous empruntons une partie de ces détails, dans la famille japonaise, à cause de ses nombreuses affinités grammaticales avec les idiomes tartares, dont le japonais est en quelque sorte le point initial. La grammaire *coréenne* présente en effet tous les traits caractéristiques des langues agglutinantes. Les substantifs invariables, généralement monosyllabiques ou dissyllabiques, se déclinent à l'aide de postpositions venant s'accoler au radical, qui ne souffre aucune modification. Ces postpositions sont *na* pour le génitif (comparez le *ning* ouïgour, le *no* japonais, le *ni* mandchou, le *yin* mongol, le *ing* ou *ning* turc, etc., qui remplissent les mêmes fonctions) ; *nour* pour le datif, *rou* pour l'accusatif, *poutour* pour l'ablatif. Généralement le nombre du substantif est indiqué par le contexte ; quand on veut le désigner d'une manière spéciale, on le répète, on y postpose un terme indiquant la pluralité (procédé chinois). La construction offre ce grand principe commun à toutes les langues tartares : le mot déterminé suit toujours le mot déterminant. La désinence caractéristique des adjectifs est *r ;* le comparatif s'exprime en faisant suivre le terme de comparaison d'une des postpositions exprimant l'ablatif *isya.* La phrase suivante donnera une idée de la formation du comparatif, et de la construction *coréenne* en général : « Cette tasse à vin est plus grande que cette tasse à thé, » se traduira en *coréen* par : *i sour-tsan i tsa-wan-isya kountai.* Littéralement : *cette vin-tasse, cette thé-tasse-de grande* (est). Le superlatif se rend en joignant au positif des particules ayant le sens de *très, beaucoup*, etc. La numération *coréenne*, de même que la numération chinoise, est décimale. Les pronoms personnels, analogues à ceux du chinois, servent à indiquer la possession, en précédant au génitif l'objet possédé. Nos autres pronoms ont également leurs correspondants en *coréen.* Le verbe, qui, comme l'adjectif, a pour désinence caractéristique l'articulation *r*, est absolument invariable comme le verbe chinois, malais, siamois. On a cru cependant, principalement dans la langue vulgaire, découvrir quelques rudiments d'une conjugaison déterminée par l'emploi de la désinence *a* ou *ta* pour le passé, *o* pour le futur. Il existe une forme spéciale pour le verbe négatif, et le *coréen* emploie à différents usages plusieurs auxiliaires (*oui-har*, être, faire ; *isir*, avoir, être, etc.) Les conjonctions sont généralement sous-entendues. Les prépositions sont inconnues ; les postpositions les remplacent. En général, la construction, comme du moins on a pu le remarquer dans quelques ouvrages coréens traduits du chinois, est extrêmement concise. Quant à la littérature *coréenne*, elle nous est actuellement à peu près inconnue ; les quelques échantillons que l'on en possède se réduisent à des traductions presque littérales de quelques ouvrages classiques et élémentaires de l'Empire du milieu, tels que le *Tsien-tseu-wen* (livre des mille caractères).

— Ethnogr. Suivant M. Klaproth, le fond de la population *coréenne* proviendrait d'une race particulière de l'Asie centrale, aujourd'hui disparue. Siebold distingue deux races très-différentes, dont l'une se rapprocherait incontestablement du type mongol, et l'autre du type européen, autrement dit caucasique. Cette coexistence de deux races aussi incompatibles avait amené M. Callery à croire qu'il fallait, au point de vue linguistique, regarder le *coréen* comme le chaînon si longtemps et si inutilement cherché de la race chinoise se rattachant à la race indienne. Il donne à ce propos sur le langage *coréen* quelques détails caractéristiques, d'où il résulte que les mots polysyllabiques seraient formés d'une racine dérivée du chinois et de syllabes additionnelles empruntées à d'autres langues. Le mécanisme organique de l'idiome le classe plutôt parmi les idiomes polysyllabiques que monosyllabiques. M. L. de Rosny admet en partie ces conclusions, tout en faisant cependant quelques réserves.

CORÉENS s. m. pl. (ko-ré-ain). Entom. Syn. de CORÉIDES.

CORÉES s. f. pl. (ko-ré). Antiq. gr. Fêtes que l'on célébrait à Eleusis en l'honneur de Proserpine, adorée dans le pays sous le nom de Cora.

CORÉGENCE s. f. (ko-ré-jan-se — du préf. *co*, et de *régence*). Fonctions, dignité de corégent : *Briguer la* CORÉGENCE.

CORÉGENT s. m. (ko-ré-jan — du préf. *co*, et de *régent*). Prince qui partage avec une autre personne les fonctions de régent : *Monsieur espérait obtenir le titre de* CORÉGENT *avec la reine Anne d'Autriche.* (Anquet.)

CORÉGNANT, ANTE (ko-ré-gnan ; *gn* mll.— du préf. *co*, et de *régnant*). Qui règne en commun avec un autre : *Princes* CORÉGNANTS. *Dès midi, deux officiers de l'ambassade, chargés de la garde des présents offerts par les deux rois* CORÉGNANTS *de Siam à l'empereur Napoléon III, étaient arrivés au palais des Tuileries, et procédaient au déballage et à l'exposition de ces présents.* (D'Orsinval.)

CORÉGONE s. m. (ko-ré-go-ne — du gr. *korê*, pupille de l'œil ; *gônia*, angle). Ichthyol. Genre de poissons, de la famille des salmonides, dans lequel on a voulu réunir les genres lavaret et ombre-chevalier.

CORÉIDE adj. (ko-ré-i-de — de *corée*, et du gr. *eidos*, aspect). Entom. Qui ressemble à un corée.

— s. m. pl. Famille d'insectes hémiptères ayant pour type le genre corée : *Quelques* CORÉIDES *atteignent une assez grande taille, principalement les espèces américaines.* (Blanchard.)

— **Encycl.** Les *coréides* forment une famille d'insectes hémiptères caractérisée par des antennes insérées au devant de la tête, sur la même ligne que les yeux, et par des tarses munis de deux appendices situés entre les crochets. Les espèces, assez nombreuses, sont répandues dans les diverses régions du globe. Quelques-unes se font remarquer par leur grande taille, par l'élégance ou la bizarrerie de leurs formes, ou par la beauté de leurs couleurs. Ces insectes vivent ordinai-

rement sur les tiges des végétaux, dont ils sucent la sève. Ils se tiennent dans les endroits abrités des vents, et restent ainsi immobiles, souvent pendant des journées entières.

CORÉITES s. m. pl. (ko-ré-i-te — rad. *corée*). Entom. Groupe de la famille des coréides.

CORELIGIONNAIRE s. (ko-re-li-jio-nè-re — du préf. *co*, et de *religion*). Personne qui professe la même religion qu'une ou plusieurs autres personnes : *Suleiman fut témoin des souffrances, du désespoir de ses* CORELIGIONNAIRES. (Thiers.)

— Par ext. Qui professe les mêmes opinions, les mêmes doctrines qu'une ou plusieurs autres personnes : *Les* CORELIGIONNAIRES *de Fourier.*

CORELLA, ville d'Espagne, province et à 40 kilom. S.-E. de Logrono, sur la rive gauche de l'Alhama ; 4,000 hab. Belle église paroissiale. Distillerie d'eau-de-vie ; commerce de blé, d'huile, d'avoine et de vins.

CORELLA (Alphonse DE), médecin espagnol, né à Corella, dans la Navarre, au XVIe siècle. Il occupa une chaire à l'université d'Alcala, et publia un assez grand nombre d'ouvrages dont les principaux sont : *Secretos de filosofia, astrologia y medicina* (Valladolid, 1546, in-fol.) ; *De arte curativa* (Estella, 1555, in-8°), etc.

CORELLA (Jacques DE), théologien et capucin espagnol, né en 1657, mort en 1699. Il devint prédicateur de la cour sous Charles II d'Espagne, et composa plusieurs ouvrages, dont quelques-uns ont eu un grand succès et un nombre considérable d'éditions ; tels sont : *Practica de el confessionare* et *Summa de la theologia moral su materia de los tratados mas principales de casos de consciencia.* (Madrid, 1707, 3 vol. in-fol.).

CORELLI (Arcangelo), célèbre compositeur et violoniste italien, né à Fusignano, près d'Imola, en 1653, mort à Rome en 1713. On le compte au nombre des plus grands virtuoses qui ont précédé Paganini. Il étudia la composition musicale sous Matteo Simonelli, qui était attaché à la chapelle pontificale, et, pour le violon, fut l'élève de Giambatista Bassani ; c'est dire qu'il eut deux maîtres fort habiles. On a prétendu à tort que Corelli vint à Paris en 1672, qu'il y subit des désagréments par le fait de la jalousie de Lulli, et que, de dégoût, il abandonna bientôt cette capitale, à laquelle tous les talents artistiques ont coutume, depuis longtemps, de venir demander leur consécration et leur passe-port pour la postérité ; mais, disons-le encore une fois, ce fait n'est pas prouvé. Lorsque, en 1680, il eut terminé ses études, il se rendit en Allemagne, et fut attaché à la maison du duc de Bavière. Revenu en Italie, l'année suivante, il alla à Rome, où il publia, en 1683, sa première œuvre par ordre de date, qui contient 12 sonates, pour deux violons et une basse, avec une partie (*organo*) pour le clavecin. Pendant les fêtes données à Rome par la reine Christine de Suède, qui venait de se convertir, Corelli conduisit un orchestre qui ne comptait pas moins de 500 exécutants et qui, sous sa direction, fit merveille devant l'ambassade anglaise envoyée par le roi Jacques II. « Sa réputation était déjà si grande, qu'on le demandait dans toute l'Europe. Mattheson l'appelait *le prince de tous les musiciens*, et Gasparini lui donnait le titre de *virtuosissimo di violino, e vero Orfeo de' nostri tempi.* »

Corelli donnait tous les lundis une séance musicale dans le palais Crescemboni, où il fit la connaissance de l'illustre compositeur Hændel. Aimé et protégé par Ottoboni, il fut logé dans le palais de ce cardinal, épris de l'amour des arts, et devint premier violon, directeur et chef de sa musique. Sa renommée l'ayant fait appeler à plusieurs reprises à Naples, il finit par s'y rendre. Il trouva dans cette ville Alexandre Scarlatti et plusieurs autres maîtres qui le prièrent de jouer quelques-uns de ses concertos devant le roi. Corelli accéda à leur demande et le jour de l'audition fut fixé. Mais la vie des plus grands artistes présente parfois de singulières vicissitudes et d'inexplicables revers, quelle que soit la puissance de leur talent. Admis à la cour, Corelli fit entendre l'une des sonates de son admirable œuvre cinquième. Le roi trouva l'*adagio* long et ennuyeux et quitta la salle, laissant l'artiste si humilié, qu'il fut hors d'état de continuer son morceau. Autre mésaventure : on pria Corelli de diriger l'exécution d'une œuvre de Scarlatti, qui devait être représentée devant le roi. Le peu de connaissance que Scarlatti avait du violon lui avait fait écrire, dans l'une des pages de sa partition, un trait de violon mal doigté et d'une exécution très-difficile. Arrivé à l'endroit fâcheux, Corelli, qui n'avait pu être prévenu, manque le trait, et, pour comble de malheur, il entend le chef d'orchestre napolitain, qui avait étudié ce trait, le rendre avec une parfaite netteté. Au trait succédait un passage en *ut* mineur. Corelli, tout dérouté, joue le chant en *ut* majeur. Recommençons, dit doucement Scarlatti. Corelli recommença, mais toujours en *ut* majeur, jusqu'à ce que Scarlatti l'eût appelé près de lui pour lui indiquer la tonalité. Corelli fut si mortifié de cet accident, qu'il s'éloigna de Naples en toute hâte et s'empressa de revenir à Rome. Là, de nouvelles contrariétés l'attendaient. Un hautboïste, dont le nom n'est pas resté, jouissait à ce moment de l'engouement du public, et le retour de Corelli fut à peine remarqué. Au virtuose sur le hautbois succéda Valentini, violoniste et compositeur bien inférieur à Corelli, mais qui avait pour lui l'attrait de la nouveauté. La susceptibilité ombrageuse de Corelli s'émut de cette indifférence momentanée. Il crut son rôle fini et l'abattement qui s'empara de lui abrégea ses jours. Corelli ne survécut que six semaines à la publication, en 1712, de ses concertos dédiés à Jean Guillaume, prince palatin. Il fut inhumé à Rome, au Panthéon. Son tombeau fut placé à côté de celui de Raphaël, et, pendant nombre d'années, un service funèbre fut célébré à l'anniversaire de sa mort.

Ce virtuose, fameux entre tous par l'ampleur de son style et la beauté de son exécution, laissa un capital de 150,000 francs et une nombreuse et magnifique collection de tableaux, qu'il savait apprécier. Le cardinal Ottoboni, qui avait hérité du tout, ne garda que les tableaux et partagea l'argent entre les parents du défunt.

On raconte plusieurs anecdotes sur Corelli, dont le caractère était « doux, aimable, et tout à fait conforme au style de sa musique. » La plus connue est celle-ci, et, certes, elle mérite bien sa notoriété : « Un jour qu'il jouait du violon dans une assemblée nombreuse, il s'aperçut que chacun se mettait à causer. Il posa doucement son violon au milieu du salon, disant qu'il craignait d'interrompre la conversation... Quelle malice charmante ! Ce fut une leçon pour les auditeurs, qui le supplièrent de reprendre son violon, et lui prêtèrent toute l'attention due à son talent... » Plus tard Viotti, qui a dû s'inspirer beaucoup de Corelli, montra à Paris une susceptibilité plus grande encore, puisqu'il se retira, et bouda Paris et la France pendant des années.

Une autre fois, Corelli jouait devant Hændel l'ouverture de l'opéra de ce compositeur intitulé le *Triomphe du temps.* Impatienté de ce que Corelli n'interprétait pas sa partie avec le style que lui, Hændel, avait imprimé à son œuvre, le compositeur arracha brusquement le violon des mains du virtuose et se mit à jouer en accentuant violemment ses intentions. Corelli se contenta de lui dire : *Mais, cher Saxon, cette musique est écrite dans le style français, et je n'entends rien à ce style, moi !* Il y a loin de ces spirituelles et douces leçons et de ces humbles reparties au furieux emportement de Beethoven dans le salon du comte de Brown.

« L'école de Corelli, dit fort justement M. Denne-Baron, est le type originaire des bonnes études de violon. Parmi les élèves que cet artiste a formés, on cite Baptista Germiniani, Locatelli, Lorenzo et Giambattista Somis, qui tous ont joui d'une grande réputation comme violonistes et comme compositeurs. Malgré les progrès de l'art, les ouvrages de Corelli sont encore aujourd'hui des modèles d'études classiques. » Ce grand artiste a laissé les compositions suivantes : œuvre première : *Sonates en trio* (Rome, 1683) ; œuvre deuxième : *Balletti di camera* (1685). Cette composition fut attaquée à cause d'une succession diatonique de quintes entre le premier dessus et la basse d'une allemande. Aujourd'hui, il n'y a que les *classiques* à outrance qui ne pardonnent pas certaines infractions aux règles de la composition musicale. Ces infractions, ces fautes, presque toujours volontaires de la part des compositeurs, produisent parfois de très-beaux effets. Rossini, dans son *Guillaume Tell*, s'est permis un lapsus qui est tout simplement un trait de génie. En musique, certaines règles sont des entraves de routine pure que rien ne motive, que rien ne justifie, mais auxquelles les gardiens de la tradition crient sans cesse avec raison : N'y touchez pas, c'est chose sacrée ! La troisième œuvre de Corelli est de 1690, et la quatrième de 1694. L'une et l'autre consistent en airs de ballets. L'œuvre quatrième passe pour le chef-d'œuvre du compositeur. L'œuvre cinquième date de 1700 ; on croit que l'auteur la fit graver à ses frais. L'œuvre sixième (la dernière) est de 1712, là sont les *Concerti Grossi.* La publication eut lieu six semaines seulement avant la mort du virtuose.

Une supercherie commerciale a fait attribuer à Corelli neuf sonates publiées à Amster dam sous ce titre : *Sonate a tre, due violini e basso per il cembalo ; si crede che siano state composte da Arcangelo Corelli, avanti le sue altre opere* (op. 7). Ces sonates sont de Ravenscroft, qui les avait éditées à Rome en 1695. On doit ranger aussi dans la même classe de spéculations les sonates apocryphes publiées par Roger, à Amsterdam, sous ce titre : *Sonate a tre, due violini col basso per l'organo, di Arcangelo Corelli, opera postuma.* Le docteur Pepush a publié une édition complète des quarante-huit sonates de Corelli en duos, et des douze grands concertos, tous en partition, qui forment 2 vol. in-folio. Terminons par quelques lignes empruntées à une courte notice placée en tête de l'édition donnée par J.-B. Cartier. « Ces sonates doivent être regardées par ceux qui se destinent à l'art du violon comme leur rudiment : tout s'y trouve, l'art, le goût et le savoir. Quoi de plus vrai, de plus naturel et en même temps de plus large que ses adagios ? de plus suivi et de mieux senti que ses fugues ? de plus naïf que ses gigues ? Enfin, il a été le premier à nous ouvrir la carrière de la sonate et il en a posé la limite. » Corelli reçut de nombreuses marques d'admiration de ses contemporains, artistes, historiens, poëtes, et on lui a érigé, dans le Vatican même, une statue qui porte cette inscription : *Corelli princeps musicorum.*

CORÉMA s. m. (ko-ré-ma — du gr. *korêma*, balayure). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des empétracées, formé aux dépens des canarines, et renfermant une seule espèce, qui croît en Portugal.

CORÉMIE s. f. (ko-ré-mî — du gr. *korêma*, brosse). Entom. Genre de coléoptères longicornes, comprenant deux espèces américaines.

CORÉMION s. m. (ko-ré-mi-on — du gr. *koreô*, je balaye). Bot. Syn. de PÉNICILLION, genre de champignons filamenteux.

CORENZIO (Bélisaire), peintre italien, né en Grèce, mort à Naples en 1643. Il étudia cinq années dans l'atelier du Tintoret, à Venise, et vint, en 1590, se fixer à Naples, où il exerça une sorte de dictature artistique, accablant de mauvais traitements tous les artistes étrangers qui venaient dans cette ville. Ses persécutions en chassèrent successivement le Guide, A. Carrache, le Josépin, et ne furent pas étrangères à la fin misérable du Dominiquin. Il a surtout peint des fresques ; on cite de lui sa vaste composition de la *Multiplication des pains*, qui ne contient pas moins de 117 figures.

CORÉOCORIS s. m. (ko-ré-o-ko-riss — du gr. *koreô*, je balaye, *koris*, punaise). Entom. Genre d'hémiptères, de la famille des coréides, qui habite l'Amérique méridionale.

CORÉODES s. m. pl. (ko-ré-o-de). Entom. Syn. de CORÉIDES.

CORÉOMÈLE s. m. (ko-réo-mè-le — du gr. *koris*, punaise ; *melas*, noir). Entom. Genre d'hémiptères, de la famille des scutellériens.

CORÉONCION s. m. (ko-ré-on-cion — du gr. *korê*, pupille de l'œil ; *onkê*, crochet). Chirurg. Instrument que l'on emploie à l'opération de la cataracte.

CORÉOPE s. m. (ko-ré-o-pe). Bot. Syn. de CORÉOPSIS.

CORÉOPSIDÉ, ÉE adj. (ko-ré-op-si-dé). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte aux coréopsis.

— s. f. pl. Section de la tribu des sénécionées, dans la famille des composées, ayant pour type le genre coréopsis.

CORÉOPSIS s. m. (ko-ré-o-psiss — du gr. *koris, koréos*, punaise ; *opsis*, aspect, par allusion à la forme des fruits). Bot. Genre de plantes, de la famille des composées et de la tribu des sénécionées, comprenant une quarantaine d'espèces, qui croissent dans l'Amérique du Nord. ‖ On dit aussi CORÉOPE et CORIOPE.

Encycl. Ce genre comprend une quarantaine d'espèces, toutes originaires de l'Amérique du Nord. Ce sont des plantes herbacées, annuelles, bisannuelles ou vivaces, à feuilles opposées et plus ou moins découpées, à fleurs groupées en capitules terminaux agréablement nuancés de jaune, de pourpre et de brun. Elles sont fort recherchées aujourd'hui dans les parterres et les jardins. On en cultive une douzaine d'espèces, dont une surtout, le *coréopsis* élégant (*coreopsis tinctoria*), a produit d'assez nombreuses variétés. Ces plantes sont très-rustiques, se propagent très-facilement de graines semées en place ou en pépinière, et n'exigent presque aucun soin. On a des variétés naines et trapues qui forment de charmantes bordures.

CORÉOR s. m. (ko-ré-or). Ancienne forme du mot COUREUR.

CORÉOSMA s. m. (ko-ré-o-sma — du gr. *koris*, punaise, *osmê*, odeur). Bot. Syn. de RIBÉSIA.

CORÉSIEN, IENNE s. et adj. (ko-ré-ziain-iè-ne). Géogr. Se dit quelquefois pour CORÉEN. ‖ On dit aussi CORÉYEN.

CORESSE s. f. (ko-rè-se). Pêch. Magasin où l'on fait saurer les harengs à Calais et à Dunkerque.

CORET s. f. (ko-rè). Pêch. Filet en usage dans le département de la Somme.

— Moll. Espèce de petite planorbe très-abondante dans les eaux douces du Sénégal.

CORET (Pierre), théologien belge, né à Ath (Hainaut), mort à Tournay en 1602. Il devint chanoine de la cathédrale de cette dernière ville en 1574. Il a publié : *Defensio veritatis adversus assertiones catholicæ fidei repugnantes, etc.* (Anvers, 1591), et *Antipoliticus, seu adversus præcipua doctrinæ politicorum capita* (Douai, 1599, in-12), ouvrage dans lequel il attaque surtout la *République* de Jean Bodin.

CORÈTE ou **CORETTE** s. f. (ko-rè-te). Bot. Nom vulgaire de la kerrie du Japon, arbrisseau de la famille des rosacées, dont les feuilles sont alimentaires. ‖ On l'appelle aussi CORVETTE, GUIMAUVE POTAGÈRE et MAUVE DES JUIFS.

— **Encycl.** Le genre *corète* (*corchorus*) appartient à la famille des tiliacées et à la tribu des grewiées. Il renferme des arbrisseaux et des plantes herbacées, à feuilles alternes, pétiolées, dentées, munies de stipules, et à fleurs jaunes, portées sur de courts pédoncules ; le fruit est une capsule oblongue à plusieurs loges polyspermes. Ce genre comprend une quarantaine d'espèces, dont plusieurs sont cultivées dans nos jardins. Elles habitent les régions tropicales. La plus intéressante est la *corète* potagère (*corchorus olitorius*), dont les fleurs, d'un jaune orangé, s'épanouissent vers la fin du printemps. Cette plante, appelée quelquefois *mélochie*, est originaire de l'Asie tropicale. On la cultive, comme plante alimentaire, dans l'Inde, en Syrie et en Egypte. Ses feuilles sont mucilagineuses ; on les mange crues, ou en salade, ou mélangées avec les potages. La *corète* capsulaire (*corchorus capsularis*) est une grande et belle plante, dont la tige droite, rameuse, haute de 2 à 3 m., porte de grandes feuilles d'un vert glauque. En Chine et dans l'Inde, on en fait rouir l'écorce, comme le chanvre, et on en retire une filasse très-estimée. Ses fruits capsulaires sont connus sous le nom de *ganja.* La *corète* siliqueuse (*corchorus siliquosus*) croît dans l'Amérique du Sud. D'après Linné, cette plante donne au printemps des fleurs ayant un calice à quatre sépales et dépourvues de corolle ; tandis que celles qui se développent à l'automne ont un calice et une corolle à cinq divisions.

CORÈTHRE s. f. (ko-rè-tre — du gr. *korêthron*, balai). Entom. Genre de diptères, de la famille des tipulaires, comprenant cinq espèces, dont quatre européennes.

— Bot. Syn. de PAPPOPHORE, genre de graminées.

CORÉTHROGASTRE s. m. (ko-ré-tro-ga-stre — du gr. *korêthron*, balai ; *gastêr*, ventre). Entom. Genre de coléoptères longicornes propres au Sénégal.

CORÉTHROGYNE s. f. (ko-ré-tro-ji-ne — du gr. *korêthron*, balai ; *gunê*, femme, organe femelle, par allusion à la forme du pistil). Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des astérées, comprenant une seule espèce, qui croît en Californie.

CORÉTHROSTYLE s. m. (ko-ré-tro-sti-le — du gr. *korêthron*, balai, et de *style*, par allusion à la forme du pistil). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des buttnériacées, tribu des lasiopétalées, comprenant quelques espèces qui croissent dans le sud-ouest de l'Australie.

CORETTE ou **CORRETTE** (Michel), musicien français du XVIIIe siècle, fut organiste de la maison professe des jésuites à Paris (1758), puis du duc d'Angoulême (1780). Il poussait jusqu'à l'exagération sa passion pour l'ancienne musique. Les partisans de la musique nouvelle ne lui épargnèrent pas les sarcasmes et donnèrent le nom d'anachorètes (ânes à Corette) aux jeunes gens qui suivaient ses leçons. On a de lui plusieurs ouvrages : *Méthode pour apprendre à jouer de la harpe* (1774) ; *Méthode pour apprendre à jouer de la flûte traversière* (1778) ; l'*Art de se perfectionner sur le violon* (1783), etc.

CORFE-CASTLE, bourg d'Angleterre, comté de Dorset, à 4 kilom. de la Manche, à 35 kilom. de S.-E. de Dorchester, sur la presqu'île de Purbek ; 2,000 hab. Carrières de pierre ; exploitation d'argile pour les poteries du comté de Stafford. Restes d'un ancien château fort où fut assassiné Edouard le Martyr et où Jean sans Terre fit mourir de faim vingt-deux prisonniers de la noblesse du Poitou.

CORFINIUM, ville de l'Italie ancienne, dans le Samnium, chez les Pélignes. Pendant la guerre sociale, l'an 90 av. J.-C., elle fut la capitale des peuples latins ligués contre Rome. C'est aujourd'hui la ville de Serino.

CORFIOTE s. et adj. (kor-fi-o-te). Géogr. Habitant de la ville ou de l'île de Corfou ; qui appartient à cette ville, à cette île ou à leurs habitants : *La population* CORFIOTE. *La vanité des* CORFIOTES *ne se borne pas à leur famille : s'ils parlent de leur ville, ils la comparent à Londres ou à Paris.* (Audiffret.)

CORFOU, la *Corcyra* des anciens, la plus considérable des îles Ioniennes après Céphalonie, située à l'entrée du canal d'Otrante et de la mer Adriatique, à 110 kilom. E. du cap de Leuca, près de la côte occidentale de la Turquie d'Europe (Albanie), dont elle est séparée par le canal de Corfou, d'une largeur de 15 kilom., par 17° 20′ — 18° 5′ de longitude orientale, et 39° 21′ et 39° 50′ de latitude septentrionale. Cette île, de forme à peu près triangulaire, mesure environ 250 kilom. de tour, 550 kilom. carrés de superficie, et compte une population de 85,262 hab. Sauf la capitale, Corfou, l'île ne contient que des villages. Les côtes sont élevées et n'offrent d'autres ports que celui de Corfou, sur le canal du même nom, avec une rade excellente. Quant à la lagune de Govino, ancien port militaire des Vénitiens, elle est aujourd'hui presque comblée et ne peut recevoir que de petites embarcations. Cette île est en partie couverte par une petite chaîne de montagnes qui semblent être le prolongement de celles d'Albanie, et dont le point culminant, le San-Salvador, n'est qu'à 993 m. au-dessus du niveau de la mer. Les cours d'eau, dans toute l'île, sont rares et peu considérables ; mais on trouve dans différents endroits des marécages, cause des fièvres qui envahissent l'île pendant une partie de l'année. Le climat y est

en général fort doux ; le thermomètre y descend rarement au-dessous de zéro, et on n'y voit presque jamais de neige ; mais les changements de température y sont si brusques, qu'il en résulte souvent de graves maladies. Les tremblements de terre y sont fréquents.

Le sol de Corfou est assez productif, mais seulement dans les vallées et sur les collines les moins élevées. Les autres parties sont entièrement stériles. On y cultive surtout la vigne, le blé, l'olivier, l'oranger et le citronnier, On y récolte aussi la cire et le miel en grandes quantités. Corfou ne possède pas de grandes richesses minérales ; cependant on y exploite quelques carrières de marbre, du soufre et du charbon de terre médiocre. Dans son ensemble, l'île présente les plus ravissants paysages : la vue de la mer s'y marie partout avec celle d'une campagne fertile, à laquelle l'absence de toute culture donne un charme et un caractère agreste tout particuliers. Les routes sont excellentes et partout carrossables jusqu'aux principaux villages. Malgré cet avantage, le commerce de l'île est peu important et l'industrie manufacturière, à peu près nulle, se borne presque exclusivement à la fabrication de tissus grossiers pour la consommation du pays, de savon, de cuirs, et à l'exploitation de quelques marais salants. Le rite grec est la religion dominante de Corfou, qui compte parmi ses habitants environ 3,000 israélites et quelques chrétiens qui suivent le rite romain.

L'île de Corfou, appelée dans les temps fabuleux *Drepanum*, *Scheria*, prit enfin le nom de *Corcyre*, qu'elle conserva pendant toute l'antiquité. Le nom de Corfou paraît une corruption italienne du mot byzantin *korupho*, appliqué au double rocher sur lequel est bâtie la citadelle. Selon la Fable, Corcyre fut soumise à un fils de Neptune, Phéace, qui donna son nom aux Phéaciens, anciens habitants de l'île. Phéace accueillit Jason et Médée à leur retour de la Colchide. Après la guerre de Troie, Ulysse, jeté par la tempête dans l'île des Phéaciens, reçut l'hospitalité du roi Alcinoüs et de sa fille Nausicaa. L'histoire ne commence pour Corcyre qu'à l'établissement d'une colonie corinthienne conduite par Chersicratès, qui y fonda, vers 708 av. J.-C., une ville nommée Chrysopolis. Les Corcyréens, navigateurs intrépides, fondèrent eux-mêmes les colonies d'Epidamne et d'Apollonia sur les côtes d'Illyrie, et bientôt, aussi puissants que leur métropole, ils battirent la flotte corinthienne. Quand ils eurent perdu leur roi Lycophron, ils adoptèrent le gouvernement républicain, à l'époque où les Athéniens chassèrent les Pisistratides. Lors de la seconde guerre médique, ils armèrent cinquante vaisseaux pour la cause des Grecs; mais, dans leur prudence intéressée, ils ne dépassèrent pas Pylos et ne participèrent pas à la victoire de Salamine. Cette conduite indigna la Grèce et particulièrement suscita contre les habitants de l'île les rancunes du Péloponèse. La guerre éclata bientôt entre Corinthe et Corcyre, au sujet de la colonie d'Epidamne, dont les Corinthiens revendiquaient la possession. Les Corcyréens battirent les Corinthiens; mais, menacés d'une nouvelle expédition, ils implorèrent le secours des Athéniens, et Périclès leur envoya une flotte, qui n'arriva qu'après une nouvelle victoire des Corcyréens. De leur côté, les Corinthiens appelèrent à leur aide les Lacédémoniens et Perdiccas, roi de Macédoine; alors éclata la guerre du Péloponèse. De 427 à 425, des dissensions intestines désolèrent Corcyre; le parti aristocratique et le parti démocratique, appelant tour à tour les Lacédémoniens et les Athéniens, se déchirèrent sans pitié. La paix d'Antalcidas rendit la tranquillité à l'ancienne colonie corinthienne. En 317, Corcyre fut prise par Agathocle, tyran de Syracuse, et vers 280 par Pyrrhus, roi d'Epire. Les incursions continuelles des pirates illyriens déterminèrent les Corcyréens à demander du secours aux Romains. Teuta, reine des Illyriens, fit assassiner l'ambassadeur envoyé par le sénat, et s'empara d'Epidamne et de Corcyre; mais le général Aulus Posthumius envahit l'Illyrie, la réduisit en province romaine, et rendit à Corcyre une sorte d'autonomie sous le protectorat romain, l'an 229 av. J.-C. Les Corcyréens furent les alliés fidèles de Rome contre Philippe de Macédoine et Persée, puis contre les Grecs eux-mêmes. Plus tard, ils embrassèrent la cause de Pompée; mais César, vainqueur, leur pardonna. Alliés de Brutus et de Cassius, ils durent, après la défaite de ceux-ci, se soumettre à Antoine et à Octave; enfin ayant pris parti pour Antoine dans sa lutte contre Octave, ils furent cruellement punis par le vainqueur. Sous les empereurs romains, l'histoire de Corcyre offre peu d'intérêt. Caligula rendit à cette île une partie de ses privilèges, et le christianisme s'introduisit à Corcyre : aussi les persécutions de Dioclétien s'y firent-elles sentir, malgré les services que les Corcyréens venaient de rendre en repoussant les Goths de l'empire. Plus tard, Constantin couvrit de sa protection la chrétienne Corcyre. A la mort de cet empereur (336), cette île, rattachée à l'empire d'Orient, fut l'alliée fidèle de Constantinople contre les barbares; dans les guerres des Goths et des Vandales, dans les expéditions de Bélisaire (535) et de Narsès (541) en Italie, dans la guerre contre les Lombards (610), le nom des Corcyréens est cité avec éloge. Grâce à sa marine, Corcyre lutta avec courage et succès contre les Sarrasins et défendit l'empire d'Orient contre les Francs et les Bulgares. Elle contribua à chasser les Sarrasins de la Sicile (1025), et se défendit contre les attaques des Normands. Conquise un instant (1143) par Roger II de Sicile, elle fut délivrée par Emmanuel Comnène, et réunie au duché d'Epire et d'Etolie. En 1204, elle reçut la flotte de la quatrième croisade, et, lorsque Constantinople fut prise par les Latins, elle resta l'alliée des princes grecs et soutint leurs tentatives pour recouvrer l'empire. Enfin Louis d'Anjou s'empara de Corfou au nom de son frère Charles, roi de Naples (1264). Les Corfiotes demeurèrent plus d'un siècle sous la domination des Napolitains; mais, exaspérés par leurs vexations, ils les chassèrent et se donnèrent à la république de Venise, l'an 1386. En 1537, Soliman fit attaquer Corfou par son lieutenant Barberousse : le siége fut long et terrible; la ville se défendit énergiquement, et les Turcs furent obligés de se retirer après avoir ravagé l'île d'une manière impitoyable. En 1617, la peste vint désoler Corfou. En 1716, Achmet III, conquérant de la Morée, tourna ses armes contre Corfou; la flotte turque força le canal et jeta 30,000 hommes dans l'île. Maîtres des hauteurs Abraham et Saint-Sauveur, les Turcs resserrèrent étroitement la ville et renouvelèrent les horreurs du siége de Barberousse. Mais Corfou était bravement défendue par le comte de Schulembourg, officier de fortune, qui avait servi sous le prince Eugène et lutté avec talent contre Charles XII. Pendant vingt jours, cet intrépide soldat sut repousser les assauts des Turcs, et par un effort suprême les forcer à se rembarquer, en laissant 15,000 morts sous les murs de la place. A partir de cette époque l'histoire de cette île est celle de tout l'archipel Ionien, qui a été réuni au nouveau royaume de Grèce en 1864. V. IONIENNES (îles).

CORGE s. f. (kor-je). Comm. Paquet de vingt pièces de toile de coton des Indes, contenant chacune huit mouchoirs ou deux jupes.

CORGIÉ s. m. (kor-jié — lat. *corrigium*, même sens). Fouet, sangle, courroie. ‖ Vieux mot.

CORGNOULE s. f. (kor-gnou-le; *gn* mll.). Arboric. Espèce de galle qui se produit sur le prunier.

CORI, autrefois *Cora*, ville des Etats de l'Eglise, légation et à 17 kilom. S.-E. de Velletri; 3,787 hab. Cori, ancienne ville des Volsques, est dans une situation très-pittoresque, sur une éminence. On y voit des restes de murs cyclopéens et des ruines importantes d'un temple d'Hercule et d'un autre dédié à Castor et à Pollux.

CORIA s. m. Idiome parlé en Corée. V. CORÉEN.

CORIA, ville d'Espagne, province et à 60 kilom. N.-O. de Caceres, sur la rive droite de l'Alagon; 2,793 hab. Siége d'un évêché suffragant de l'archevêché de Santiago. Cette petite ville, d'origine romaine, comme l'indiquent les débris de constructions anciennes qu'on y voit encore, est défendue par un petit fort bâti sur une hauteur et qui date du XIVe siècle.

CORIACE adj. (ko-ri-a-se — du lat. *corium*, cuir). Dur comme du cuir; qui est difficile à déchirer et à diviser : *Cette côtelette est bien* CORIACE. *La graine du café est* CORIACE *et acerbe.* (B. de St-P.) *Les enfants croient, en général, que les morues nagent au fond de la mer dans la forme sèche,* CORIACE *et aplatie où ils les voient dans la boutique de l'épicier.* (L. Gozl.) *La viande de vache est dure,* CORIACE *et indigeste.* (Raspail.)

— Fig. Tenace, entêté; dur, avare : *Une obstination des plus* CORIACES. *L'âge mûr est* CORIACE, *et, admettant les impressions lentement, il les garde avec une ténacité proportionnée.* (Cesse de Blessington.) *Rien n'est plus* CORIACE *qu'un vieux procureur.* (Grimod.)

Pour que le farouche Horace,
D'un glaive sanglant menace
Sa sœur pleurant Curiace,
Faut-il qu'il soit *coriace!*
(*Parodie des Horaces.*)

— Ichthyol. *Cyprin coriace*, Espèce de cyprin à peau nue, épaisse et dure.

— s. m. pl. Entom. Tribu de diptères de la famille des pupipares, chez lesquels toutes les parties du corps sont extrêmement résistantes : *Les* CORIACES *vivent en parasites sur les mammifères et les oiseaux.*

— Zooph. Famille de zoanthaires dont le corps prend, par la dessiccation, une consistance coriace.

— Antonymes. Flasque, fongueux, moelleux, mou, tendre.

CORIACÉ, ÉE adj. (ko-ri-a-sé — rad. *coriace*). Hist. nat. Syn. de CORIACE : *Asbeste* CORIACÉ. *Feuilles* CORIACÉES.

CORIACITÉ s. f. (ko-ri-a-si-té — rad. *coriace*). Néol. Caractère, nature de ce qui est coriace : *Ils sont à l'abri des punaises et défient les piqûres des moustiques par la* CORIACITÉ *de leur peau tannée.* (Th. Gaut.)

CORIAL s. m. (ko-ri-al). Mar. Canot creusé dans un tronc d'arbre, dont les Indiens se servent à la Guyane : *Des voyageurs européens ont navigué sur des* CORIALS *mesurant 13 m. de long sur 1 m. 68 de large.*

CORIAMBE s. m. (ko-ri-an-be). V. CHORIAMBE.

CORIAMYRTINE s. f. (ko-ri-a-mir-ti-ne — de *coriaria*, et de *myrte*). Chim. Matière neutre découverte dans le coriaria ou redoul à feuilles de myrte.

— **Encycl.** La *coriamyrtine* a été découverte par M. Riban dans le redoul ou *coriaria myrtifolia;* c'est le principe actif de cette plante dangereuse. On prépare la *coriamyrtine* avec toutes les parties du redoul, mais mieux avec les jeunes pousses. Il suffit de traiter par du sous-acétate de plomb le suc extrait par la presse de ces bourgeons, pour précipiter les matières albuminoïdes, de débarrasser le liquide du plomb en excès par l'hydrogène sulfuré, et de l'agiter avec de l'éther qui s'empare de la *coriamyrtine ;* cette substance cristallise par l'évaporation du véhicule. Il ne reste plus qu'à la purifier par cristallisation dans l'alcool.

Elle est cristallisée en prismes rhomboïdaux obliques; elle fond vers 220°. La solution alcoolique dévie à droite la lumière polarisée. Elle est soluble dans l'eau, et plus soluble encore dans l'alcool et dans l'éther. L'acide iodhydrique la réduit en donnant une substance qui, par la soude caustique, se colore en rouge pourpre : cette réaction est sensible avec une très-petite quantité de matière. La formule est $C^{60}H^{18}O^{20}$. Le chlore et le brome attaquent la *coriamyrtine* en formant des dérivés par substitution. Les alcalis l'altèrent en donnant naissance à des acides particuliers. Les acides la détruisent aussi lorsqu'ils sont concentrés.

La *coriamyrtine* est un poison des plus violents : 0 gr. 2 administrés à un chien de forte taille et rejetés presque aussitôt ont produit des convulsions horribles au bout de vingt minutes, et la mort en une heure et un quart. Pour obtenir une action violente sur les lapins, il suffit de 0 gr. 08.

CORIANDRE s. f. (ko-ri-an-dre — lat. *coriandrum*, formé du gr. *korianon*, même sens). Bot. Genre de plantes, de la famille des ombellifères et type de la tribu des coriandrées, renfermant une seule espèce, qui croît sur les bords du bassin méditerranéen : *La* CORIANDRE *levée demande des sarclages assez nombreux.* (Bosc.) ‖ Nom de la graine ou fruit de cette plante : *La bonne* CORIANDRE *est de couleur rousse.* (Bosc.)

— **Encycl.** La *coriandre* (*coriandrum sativum*) est une plante annuelle, à fleurs blanc rosé, groupées en ombelles terminales. Elle croît dans l'Europe centrale et méridionale, et on la cultive dans plusieurs localités. Ses fruits verts ont une odeur caractéristique de punaise. Secs, ils répandent au contraire un parfum aromatique et agréable. Ils sont fréquemment employés, dans les contrées méridionales, comme condiment. En médecine, ils sont réputés carminatifs et stomachiques, et entrent dans la préparation de l'eau de mélisse composée. On s'en sert aussi pour masquer la saveur désagréable de certains médicaments. Enfin les confiseurs préparent avec la *coriandre* de petites dragées semblables à l'anis sucré.

CORIANDRÉ, ÉE adj. (ko-ri-an-dré). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte à la coriandre.

— s. f. pl. Tribu de la famille des ombellifères, ayant pour type le genre *coriandre.*

CORIANGO s. m. (ko-ri-an-go). Ornith. Espèce de passereau fissirostre du Brésil.

CORIARIA s. m. (ko-ri-a-ri-a — du lat. *corium*, cuir). Bot. Nom scientifique latin du genre redoul : *De Candolle plaçait le genre* CORIARIA *à côté des rhamnées.* (C. Lemaire.)

CORIARIÉ, ÉE adj. (ko-ri-a-ri-é). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte au redoul ou coriaria. ‖ On dit aussi CORIARIACÉ.

— s. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, composée du seul genre coriaria ou redoul.

— **Encycl.** Les *coriariées* sont des arbres ou des arbrisseaux à rameaux tétragones, à feuilles opposées ou ternées. Les fleurs, polygames, disposées en grappes terminales, ont un calice à cinq divisions égales, persistantes; une corolle à cinq pétales égaux, persistants, s'accroissant avec le fruit et devenant pulpeux, dix étamines hypogynes, alternant sur deux rangs; un ovaire libre, à cinq loges uniovulées, surmonté d'autant de stigmates filiformes, papilleux, velus. Le fruit est formé de cinq coques crustacées, monospermes, recouvertes par le calice membraneux et la corolle devenue charnue. Cette famille ne comprend que le genre *coriaria*, vulgairement *redoul.*

CORIARINE s. f. (ko-ri-a-ri-ne — rad. *coriaria*). Chim. Alcaloïde extrait du coriaria ou redoul.

CORIDE s. f. (ko-ri-de — du gr. *koris*, punaise). Bot. Genre de plantes, de la famille des primulacées. ‖ On dit aussi CORÈS.

CORIDINE s. f. (ko-ri-di-ne). Chim. Huile lourde obtenue par la distillation du goudron de houille, à la température de 211 degrés, et dont la formule est $C^{10}H^{15}Az$.

CORIGLIANO, en latin *Coriolanum*, ville du royaume d'Italie, province de la Calabre Citérieure, à 42 kilom. N.-E. de Cosenza, chef-lieu de canton; 13,200 hab. Située sur une colline, près de la petite rivière de ce nom, à 5 kilom. du golfe de Tarente, Corigliano possède un beau château féodal, cinq églises et six couvents. Les environs sont couverts d'oliviers, d'orangers, de citronniers et de vignes qui donnent un vin estimé. Près de cette ville se trouvait l'ancienne Sybaris, une des villes les plus florissantes de la Grande-Grèce; il n'en reste plus de vestiges. ‖ Bourg du royaume d'Italie, province de la terre d'Otrante, district et à 22 kilom. S.-E. de Lecce; 2,460 hab.

CORINDE s. f. (ko-rain-de — du lat. *cor*, cœur; *indicus*, indien). Bot. Genre de plantes, de la famille des sapindacées, comprenant une vingtaine d'espèces, qui croissent pour la plupart dans l'Amérique tropicale.

CORINDON s. m. (ko-rain-don — de *korund*, nom indien d'une pierre précieuse; du sanscrit *kuruvinda*, rubis, sel noir, cinabre). Minér. Pierre fine très-dure, la plus estimée de toutes après le diamant, et dans laquelle les minéralogistes ont reconnu de l'alumine pure : *L'alumine à l'état de pureté constitue le* CORINDON *des minéralogistes.* (Dumas.) ‖ *Corindon hyalin*, Corindon transparent, le plus usité de tous. ‖ *Corindon adamantin*, Corindon translucide, de couleur plus ou moins terne. ‖ *Corindon émeril* ou *ferrifère*, Corindon grenu, dont la poudre est employée à polir les métaux, les glaces, les pierres fines.

— Bot. Graine, fruit du cardiosperme des Indes, connu dans le commerce sous le nom de *bois de merveille.* ‖ On écrit aussi CORINDUM.

— **Encycl.** Le caractère le plus distinctif du *corindon*, c'est son extrême dureté : c'est, après le diamant, le plus dur des minéraux. Cette dureté est représentée par le nombre 9. Le *corindon* est généralement transparent ou translucide avec un éclat vitreux. Quelques variétés sont complétement opaques et colorées en gris ou en brun noirâtre, ce qui résulte de la présence d'impuretés; par contre on rencontre des échantillons qui sont absolument transparents, incolores quand ils sont parfaitement purs et doués de colorations assez vives et très-variées par suite de mélanges accidentels. La densité du *corindon* est égale à 4, ce qui est très-considérable pour une substance pierreuse. Ses formes cristallines, d'ailleurs très-nombreuses, appartiennent toutes au système rhomboédrique. Le *corindon*, ayant la même formule que le fer oligite, est nécessairement, d'après les belles observations de Mitscherlich, parfaitement isomorphe avec lui. Outre les variétés de formes cristallines, nous citerons rapidement quelques variétés qui offrent, sous différents rapports, un intérêt plus ou moins grand. On appelle *corindon* hyalin tous les *corindons* transparents ou seulement translucides incolores ou diversement colorés et dont la cassure est vitreuse. Haüy leur donnait le nom générique de télésie, et les minéralogistes allemands leur ont conservé la dénomination de saphir. On les connaît dans la joaillerie sous le nom de *gemmes orientales.* Parmi les variétés de couleurs si nombreuses sous lesquelles se présente le *corindon* hyalin, les plus remarquables sont : 1° le *corindon* d'un rouge cramoisi, dit rubis oriental; 2° le *corindon* d'un jaune pur, dit topaze orientale; 3° celui d'un bleu plus ou moins foncé, dit saphir oriental; 4° celui d'un violet vif, dit améthyste orientale; 5° celui d'un vert pur, ou émeraude orientale; 6° et enfin celui qui est tout à fait limpide et incolore, et qu'on nomme souvent le saphir blanc. Sous le rapport des accidents de lumière, on distingue souvent parmi les *corindons* hyalins : 1° le *corindon* givasal, qui offre des reflets d'une légère teinte de rouge et de bleu sur un fond translucide; 2° le *corindon* chatoyant, qui fait voir des reflets nacrés très-vifs; 3° le *corindon* astérie, qui, étant taillé en cabochon, présente, dans une direction perpendiculaire à l'axe, des reflets argentés se divisant en une étoile à six rayons suivant les mouvements de la pierre; 4° le *corindon* dichroïte à double couleur transmise. On réunit sous le nom de *corindon* adamantin les variétés opaques et parfois translucides qui présentent un grand nombre de clivages faciles. On les a d'abord désignés, à cause de ce fait, sous le nom de spathadamantins. Leur forme la plus ordinaire est le prisme hexagonal, sur la base duquel on voit souvent des zones hexaèdres concentriques de diverses couleurs. Les variétés de couleurs du *corindon* adamantin sont moins nombreuses que celles du *corindon* hyalin. Il y en a de verdâtres, de rouges, de roses, etc. Nous signalerons plus particulièrement le jaune, qui se trouve au Bengale; le gris, présentant un aspect nacré et métallique, et qui vient du Malabar, et le noir, qui est originaire de la Chine. On appelle *corindons* compactes tous ceux chez qui la structure lamelleuse a tout à fait disparu, et qui sont gris ou noirs, sans aucune translucidité. On les rencontre spécialement à Mozzo, en Piémont, au milieu d'un feldspath altéré, résultant très-probablement de l'altération d'une pigmatite. Enfin, on appelle *corindon* ferrifère ou émeri un *corindon* à structure finement grenue, mélangé d'une proportion assez considérable de sesquioxyde de fer, et dont les couleurs, peu vives, varient entre le brun, le rouge et le bleuâtre. Cette variété, réduite en poudre, reçoit de nombreuses applications dans l'industrie, où elle sert à polir les pierres fines, les glaces et les métaux. Le gisement du *corindon* est digne d'intérêt. Ce minéral se rencontre, soit dans les terrains granitiques, tels que les pegmatites, les granites, les syénites, etc., soit dans les roches schisteuses métamorphiques, telles que le gneiss, le micaschiste, les calcaires et les dolomies saccharoïdes, etc. Les cristaux que l'on recherche dans l'Inde, au Thibet, en Chine, aux monts Ourals, en Suède, en Piémont, et même en France, gisent dans des roches granitiques. Ils existent à l'état de dissémination au milieu des couches, où ils sont solidement enchâssés; on profite, pour les extraire, de la désagrégation que les agents atmosphériques font naturellement éprouver à la gangue, et on récolte ces précieux cristaux au milieu des sables d'alluvion. Le même gisement existe à Carnatic et au Malabar, où l'on trouve du *corindon* adamantin; à Ceylan et au Pégu, où se trouvent des *corindons* hyalins, et enfin en France, à Expailly, près du Puy-en-Velay, dans le département de la Haute-Loire. Cette dernière localité a fourni des saphirs bleus et verts, dont quelques-uns présentent des formes ou des dimensions remarquables, mais dont la transparence est généralement imparfaite. Le *corindon* compacte de Mozzo, en Piémont, est engagé dans un feldspath altéré, qui paraît provenir de la décomposition d'une pegmatite; c'est aussi dans des roches feldspathiques que l'on rencontre les *corindons* bleus ou gris verdâtre, à peu de distance de Minsk, dans les monts Ourals. A Gellevero, dans la Laponie suédoise, le *corindon* se rencontre avec le fer oligiste. Des *corindons* roses ont été observés dans une dolomie saccharoïde, au Saint-Gothard, à Brunen dans le haut Valais, et sur quelques points des Etats-Unis. Quant à l'émeri, il appartient aussi aux roches schisteuses métamorphiques, mais on le rencontre dans un grand nombre de localités différentes. Telles sont les Indes, où l'émeri se présente comme une roche micacée, renfermant des lames de talc blanc ou rougeâtre et de petits grains qui paraissent être du fer oxydulé; Jersey, où le minéral qui nous occupe ressemble à du fer oxydulé en masses, mêlé de quelques grains pierreux et de quelques lames de mica blanc; Smyrne, où l'émeri est micacé et renferme du fer oxydulé en octaèdres et de la pyrite martiale; l'île de Naxos, où, d'après les publications de Tournefort, l'émeri se rencontre en fragments épars et roulés. Les autres localités où on cite l'émeri sont : l'Italie, près de Parme; l'Espagne, près de Ronda, dans le royaume de Grenade; le Pérou; Oschenkopf, en Saxe, etc. Pour l'approprier aux besoins de l'industrie, on broie l'émeri à l'aide de moulins d'acier, et c'est par la lévigation qu'on arrive à isoler les fragments d'une petitesse suffisante. Plusieurs chimistes sont arrivés à reproduire le *corindon* par des procédés artificiels. Les premiers essais de ce genre sont dus à M. Marc-Antoine Gaudin, qui a obtenu l'alumine cristallisée en fondant l'alun à base d'ammoniaque (sulfate double d'alumine et d'ammoniaque) au feu du chalumeau à gaz oxyhydrogène. Il a formé de la même manière de petits rubis en mélangeant un peu de chromate de potasse à l'alun employé. De son côté Ebelmen est arrivé à ce même résultat en dissolvant l'alumine dans l'acide borique fondu et laissant volatiliser le dissolvant. Il paraît cependant qu'au point de vue géométrique le *corindon* ainsi obtenu diffère du *corindon* naturel.

CORINDONIQUE adj. (ko-rain-do-ni-ke). Minér. Qui a rapport au corindon : *Roches* CORINDONIQUES.

— s. f. pl. Famille de roches ayant pour type le corindon.

CORINGA, bourg du royaume d'Italie, dans la Calabre Ultérieure IIe, district et à 14 kilom. S. de Nicastro; 3,000 hab. Ce bourg a beaucoup souffert en 1783 d'un tremblement de terre; on trouve sur son territoire une mine d'alun et d'ocre rouge. ‖ Ville de l'Indoustan anglais, présidence du Bengale, dans l'ancienne province des Circars, sur le golfe du Bengale; 28,500 hab. Coringa est le meilleur port de la côte de Coromandel, surtout pendant la mousson du S.-O. Construction de vaisseaux; commerce de riz, papier, poivre, bois et sel. Prise par les Anglais en 1759. En 1787, un débordement de l'océan, causé par un ouragan, détruisit une partie de la ville.

CORINIUM, nom latin de CIRENCESTER.

CORINNE ou **CORINE** s. f. (ko-ri-ne). Mamm. Nom spécifique d'une espèce d'antilope.

CORINNE, célèbre femme poëte grecque, qui vivait au Ve siècle avant notre ère. Le ciel possédait neuf Muses, et la terre, ayant envié ce privilége, en forma un pareil nombre. « L'Hélicon et le mont Piérius, dit une épigramme d'Antipater, ont nourri du miel de leurs cantiques ces femmes aux langues divines, Praxille, Mœro de Byzance, Anyte, Sapho, la gloire des femmes de Lesbos, Erinne, l'illustre Télésille, Myrtis, à la voix douce, Nonis de Locres, et toi, Corinne, qui chantas le bouclier de Pallas; toutes ont produit des ouvrages immortels. »

C'est de la neuvième Muse, de Corinne, que nous avons à parler. Corinne naquit à Thèbes, disent les uns, à Tanagre, prétendent les autres, peut-être avec plus de raison, dans la LXIVe olympiade, vers 470. Tanagre était une gracieuse petite ville posée au milieu de la belle plaine qu'arrosent l'Asope et le Thermodon, mais malencontreusement située en Béotie. Or, naître en Béotie, c'était, pour les Grecs, ce qu'est pour les Français naître à Carpentras. Pourquoi donc ce ridicule qui s'attache à une ville, à un nom, sans raison, sans cause première, et éternellement le poursuit, malgré les démentis que chaque jour il reçoit? Carpentras est une charmante ville au milieu de l'un des départements les plus pittoresques de la France; la fontaine de Vaucluse l'avoisine; elle a eu ses cours d'amour, des troubadours célèbres l'ont illustrée; Pétrarque y a chanté Laure, et aujourd'hui, sinon la ville que nous venons de nommer, du moins la province dont elle dépend est une pépinière de poëtes : Mistral, Roumanille, Aubanel.

Comme la Provence, la Béotie était pittoresque et fertile. Comme elle, elle semblait marquée d'avance par la nature pour être le temple de la poésie. Comme elle, elle avait sa fontaine, la fontaine Aganippe. Elle possédait l'Hélicon et les bois sacrés des Muses. Un habile ciseau avait fait revivre auprès de leur mystérieuse demeure les poëtes et les musiciens célèbres qu'elles ont inspirés. Vous dites que les Béotiens sont tous grossiers, lourds, insensibles...; mais une preuve de leur sensibilité, c'est leur passion pour la musique; presque tous jouaient de la flûte, et les sons de ce mélodieux instrument accompagnaient les exercices du bataillon sacré, afin de tempérer, par de douces émotions, la férocité dans l'âme des jeunes guerriers. Vous dites encore que de la Béotie ne pouvaient sortir que des hommes habiles aux exercices du corps...; mais n'est-ce point là que sont nés Hésiode, Pindare, Epaminondas, Plutarque, enfin notre Corinne?... En vérité, rire d'un Béotien est une grande sottise!

Corinne fut condisciple de Pindare dans l'étude de la poésie; ils reçurent ensemble les leçons de Myrtis; leur génie grandit sous la même influence. On voit avec plaisir ce fraternel travail confondant l'un des plus célèbres poëtes de la Grèce et celle qui, au mérite de l'avoir parfois surpassé, ajoute celui d'avoir développé en lui le goût par d'utiles conseils.

C'était, certes, assez de gloire pour Myrtis d'avoir formé deux élèves tels que Pindare et Corinne. Mais elle voulut, comme eux, être poëte lyrique, tandis qu'elle était poëte élégiaque et que sa muse ne savait rendre que de doux accents. Aussi, lorsqu'elle tenta de lutter avec ses disciples, ce fut complétement sans succès. Corinne a exprimé ainsi, dans un de ses fragments, son jugement sur Myrtis : « Je blâme Myrtis à la voix douce de s'être présentée dans l'arène pour combattre Pindare. »

Pindare était plus jeune que Corinne, et longtemps il témoigna pour son talent une charmante déférence. Voici comment survint leur inimitié : Pindare avait entassé, au début d'un de ses poëmes, un grand nombre de traditions fabuleuses. « Chanterons-nous, s'écriait le poëte, le fleuve Ismène ou la nymphe Nélie à la quenouille dorée, ou Cadmus et la race sacrée de ces hommes nés des dents qu'il forma, ou la nymphe Thébé à la coiffure bleue, ou la force indomptable d'Hercule, ou la gloire et les honneurs du réjouissant Bacchus, ou les noces d'Harmonie aux blanches mains? etc. » Et, tout fier, le poëte alla montrer ce redondant exorde à sa maîtresse en poésie après Myrtis. Corinne sourit après avoir lu, et dit à l'auteur : « Vous avez pris un sac de grains pour ensemencer une pièce de terre, et, au lieu de semer avec la main, vous avez, dès les premiers pas, renversé le sac. »

Cette charmante leçon de bon goût s'est perpétuée dans un de nos proverbes : « Il faut vider le sac d'une main ménagère, et non pas tout à la fois. »

Mais Pindare, si docile aux leçons, s'irrita de la censure. Il ne put voir surtout sans envie la douce conseillère de sa muse devenir sa digne et heureuse rivale de gloire. Cinq fois Corinne obtint l'avantage dans la lutte. Le grand lyrique, blessé de sa défaite, taxa les juges d'ignorance; il s'oublia même au point d'injurier la femme dont le génie avait fait pâlir le sien devant la Grèce entière et lui avait ravi des couronnes si jalousées, simples couronnes d'olivier sauvage, de laurier ou d'ache verte, simples branches d'arbrisseau, cependant, mais que posait sur la tête du lauréat le peuple le plus éclairé, le plus délicat, le plus artiste du monde, le peuple poëte par excellence.

Et jamais le cœur d'un Grec ne battit plus fort qu'après un tel hommage, jamais il n'ambitionna rien au delà.

Les Sybarites voulurent un jour établir aussi des jeux dans leur patrie et effacer même ceux de la Grèce. Dans ce but, ils destinèrent des fonds considérables à la récompense des vainqueurs; de grands frais furent consacrés à des fêtes brillantes où tous les poëtes étaient appelés; et cependant aucun homme célèbre n'y parut.

Corinne dut en partie ses triomphes à l'emploi du dialecte éolien, plus harmonieux et plus familier aux juges que le dorique, dont se servait Pindare. Ses ennemis prétendirent qu'elle en était redevable plutôt à sa beauté qu'à ses talents, mais l'antiquité a exprimé son sentiment à cet égard en la surnommant la *Muse lyrique.*

Dans l'Anthologie, elle a reçu le surnom de *Mouche*, comme Erinne celui d'*Abeille*, et sans doute pour exprimer la délicatesse de son style.

Corinne avait composé des odes, des épigrammes (ce dernier genre étant compris, chez les anciens, dans le domaine de la poésie lyrique), des poëmes, entre autres, les *Sept chefs devant Thèbes*, des cantiques, des parthénies, des métamorphoses. Ces poésies formaient cinq livres, dont il ne nous reste que des fragments.

Un poëte du XVIIe siècle a traduit en vers deux de ces fragments; mais l'auteur a gardé l'anonyme, et l'authenticité de ces poésies reste incertaine. Une d'elles, cependant, répond à l'usage où étaient les anciens de sculpter sur leurs vaisseaux différentes figures de dieux marins, par lesquelles ils représentaient et désignaient leurs navires. La voici; elle est adressée à un dauphin :

Ami des nautonniers, poisson d'heureux présage,
Qui, sur la vaste mer, aime à sauver leurs jours,
Je vois les flots émus, j'entends gronder l'orage;
Oh! ramène bientôt, rends-moi sur ce rivage,
Le tendre objet de mes amours.

L'autre fragment est adressé aux jeunes gens de Tanagre, la ville où elle était née :

Lorsque mon sang moins prompt coulera dans mes [veines,
Peut-être encor mes traits ne se flétriront pas,
Peut-être pourrez-vous, en volant sur mes pas;
Sous le voile flottant de nos Tanagriennes,
Vous rappeler l'éclat de mes premiers appas.

Le nom de Corinne, comme celui d'Aspasie, comme ceux de Phryné et de Laïs, a été commun à plusieurs femmes grecques; une, entre autres, Corinne la Thespienne, fut aussi poëte; une autre, qui vécut au temps d'Ovide, fut aimée et chantée par lui. Martial a dit d'elle :

Norat Nasonem sola Corinna suum.

Mais elles ne peuvent être confondues avec notre Corinne, avec celle qui a immortalisé ce nom.

Les Tanagriens, dans le lieu le plus apparent de leur cité, élevèrent un tombeau à leur *Muse lyrique*, et, pour éterniser les victoires qu'elle avait remportées, on plaça cinq couronnes sur le front de sa statue.

Pausanias rapporte encore que, dans le gymnase de la même ville, était une peinture représentant Corinne. Au bas, on lisait ces mots :

A CORINNE
QUI, PAR SES CHANTS, A VAINCU
PINDARE DE THÈBES.

On ne peut rien ajouter à cet éloge. Pindare, en effet, jouissait dans sa patrie d'une gloire immense et qui n'était pas usurpée. Poëte essentiellement national, il était l'idole des villes grecques, qui se disputaient ses chants. Entrer en lutte avec lui et cinq fois être victorieuse, c'était pour Corinne devenir à son tour l'idole de ses contemporains et rester l'admiration de la postérité.

On sent pourquoi, à voir le genre de gloire que les Corinnes antiques avaient attaché à leur nom, Mme de Staël a choisi ce même nom pour l'héroïne de son chaleureux et poétique roman, intitulé : *Corinne ou l'Italie.*

Pour peindre l'inspiration, les poëtes font souvent allusion à Corinne improvisant au cap Misène :

« Sitôt le service terminé, tous les domestiques se retiraient. Alors le petit souper devenait ravissant; alors plus d'étiquette, plus de contrainte : on remplissait soi-même son verre et celui de sa voisine; on avait le droit d'appuyer le bras sur le dos du siége où elle était assise. Alors Mme de Staël, se livrant à toute la verve de son imagination, faisait briller ces traits de flamme, ces éclairs d'un génie créateur qui devaient lui assigner le premier rang parmi les femmes lettrées de son siècle : c'était véritablement *Corinne* improvisant, vers la fin d'un beau jour, sur les bords du cap Misène. »

BOUILLY.

« Dans cette attitude simple et fière, son front haut et pâle se détachant sous les bandeaux de ses cheveux noirs, son corsage à demi soulevé par la douce émotion qui animait ses yeux et son teint, son bras sculptural étendu vers le piano comme pour donner le signal à ses touches mélodieuses, Natalie était si belle, qu'un premier murmure d'admiration s'éleva de toutes parts : « C'est *Corinne* au cap » de Misène! » grommela la baronne de Vandeil. »

DE PONTMARTIN.

Corinne ou l'*Italie*, par Mme de Staël (Paris, 1807). Le roman de *Corinne* est trop connu pour que nous fassions l'analyse des événements qui en composent l'ensemble. Nous nous bornerons donc à en tracer les grandes lignes pour y encadrer les principales figures, nous réservant d'appuyer un peu plus sur le côté purement littéraire d'une œuvre qui restera comme un des plus beaux monuments de la littérature française au XIXe siècle.

Le privilége de la fiction est d'embellir son sujet, de l'élever quelquefois jusqu'au beau idéal; aussi Mme de Staël a-t-elle magnifiquement usé de cette prérogative accordée au talent, pour créer une héroïne en dehors des conditions ordinaires de la vie. Elle a donné à Corinne une éducation particulière qui, développant de bonne heure en elle l'enthousiasme des beaux-arts et l'amour immodéré de la gloire, l'a conduite à sacrifier à ses irrésistibles penchants jusqu'à son véritable nom. Ainsi affranchie des principaux liens de la dépendance sociale, elle se trouve lancée dans le monde, parfaitement libre de se livrer à toutes les impulsions de son génie. Improvisatrice admirable, poëte inspiré, actrice sublime, cultivant à la fois la peinture, la danse, la musique, douée d'un goût parfait, elle possède au plus haut degré tous les moyens de célébrité et de séduction. Brillante de jeunesse et de beauté, conduite sur un char de triomphe au Capitole, où elle va recevoir la couronne immortelle due aux talents et au génie, c'est au milieu de la pompe, du tumulte et de l'ivresse de cette fête éclatante, qu'elle frappe les regards et le cœur de celui qui doit partager avec elle et les enchantements et les infortunes d'une grande passion. Mais cette femme, consacrée pour ainsi dire à l'admiration publique, dégagée de presque toutes les entraves sociales, et si avide d'hommages, peut-elle faire le bonheur d'un homme sensible, généreux, délicat, et qui attache autant de prix aux vertus privées qu'aux qualités extérieures les plus séduisantes? Lord Nelvil, sous le beau ciel de l'Italie et sous le charme de Corinne, ne cesse de porter au fond du cœur l'amour de sa patrie et le souvenir d'un père adoré qui aurait sévèrement réprouvé une alliance étrangère. Son devoir le rappelle en Angleterre, et c'est là que l'auteur a placé la rivale de Corinne; qu'on juge du contraste : Lucile Edgermont, avec sa douce et modeste beauté, avec cette fraîcheur de jeunesse qui tient encore à l'enfance, cette pureté d'âme, cette fleur d'innocence que le souffle des passions n'a pas encore ternie, ces goûts vertueux développés par une saine et sévère éducation, tout cela ne promet-il pas un bonheur tranquille, bien préférable à la brûlante ivresse de quelques instants de délire? Quel air doux on respire ici, à côté de l'atmosphère enflammée dans laquelle on marchait tout à l'heure! Corinne est belle, elle entraîne et subjugue, parce que c'est le personnage poétique; mais Lucile est aimable, elle émeut et séduit, parce qu'elle est la beauté morale. On ne saurait rien imaginer de plus habile et de plus magistralement présenté que le contraste de ces deux caractères.

« Corinne, dit M. Sainte-Beuve dans son admirable étude sur Mme de Staël, est bien l'image de l'indépendance du génie, même au temps de l'oppression la plus entière, Corinne, qui se fait couronner à Rome, dans ce Capitole de la ville éternelle, où le conquérant qui l'exile ne mettra pas le pied. Le fond du livre nous montre cette lutte des puissances noblement ambitieuses ou sentimentales et du bonheur domestique, pensée perpétuelle de Mme de Staël. Corinne a beau resplendir par instants comme la prêtresse d'Apollon; elle a beau être, dans les rapports habituels de la vie, la plus simple des femmes, une femme gaie, mobile, ouverte à mille attraits, capable sans effort du plus gracieux abandon; malgré toutes ces ressources du dehors et de l'intérieur, elle n'échappera point à elle-même. Du moment qu'elle se sent saisie par la passion, par cette *griffe de vautour* sous laquelle le bonheur et l'indépendance succombent, j'aime son impuissance à se consoler, j'aime son sentiment plus fort que son génie, son invocation fréquente à la sainteté et à la durée des liens qui seuls empêchent les brusques déchirements, et j'aime à l'entendre, à l'heure de mourir, avouer en son chant du cygne : « De toutes les facultés de l'âme que » je tiens de la nature, celle de souffrir est la » seule que j'aie exercée tout entière. »

« L'admirable cadre, poursuit M. Sainte-Beuve, qui environne de toutes parts les situations d'une âme ardente et mobile, ajoute à l'effet par sa sévérité. Ces noms d'amants, non pas gravés, cette fois, sur les écorces de quelque hêtre, mais inscrits aux parois des ruines éternelles, s'associent à la grave histoire, et deviennent une partie vivante de son immortalité. La passion divine d'un être qu'on ne peut croire imaginaire introduit le long des cirques antiques une victime de plus qu'on n'oubliera jamais; le génie qui l'a tirée de son sein est un vainqueur de plus, et non pas le moindre, dans cette cité de tous les vainqueurs. »

Outre la partie romanesque et sentimentale de *Corinne*, il en est une autre non moins intéressante : celle qui traite de la littérature et des beaux-arts, et, bien que le plus grand nombre des lecteurs s'attachent plus spécialement à la première, nous commettrions un grave oubli en ne nous arrêtant pas un moment sur la seconde, qui contient une foule de pages remplies d'éloquence, de chaleur, et presque toujours de vérité. Nous ne pouvons les citer toutes ici; mais nous indiquerons, en première ligne, tous les chants improvisés de Corinne, la description des monuments de Rome, celle du Vésuve et de Pompéi. Mme de Staël ne parle point des arts en termes scientifiques, dont le vain étalage semble insulter à l'ignorance du lecteur; elle s'exprime avec le goût et le sentiment du beau et du vrai, qui